

# FICHE TECHNIQUE



## Bougie anti-moustiques x1

**Des solutions adéquates pour lutter contre tous types d'insectes, développées d'après l'étude du comportement des insectes et testées en laboratoire indépendant et reconnu.**

### CARACTÉRISTIQUES

Kapo vous propose cette solution longue durée et pratique pour éliminer les moustiques. La bougie anti-moustique diffuse de manière régulière un insecticide efficace. Elle est parfumée à la citronnelle\* et vous assure 30 heures de protection. Effet curatif. Une bougie permet de protéger une pièce de 20 m<sup>2</sup>.

\* Parfum de synthèse

### MODE D'EMPLOI

Placer la bougie sur une surface plane résistante à la chaleur, à l'écart de tout matériau inflammable, des courants d'air, du soleil ou d'une source de chaleur. Allumer la bougie et laisser la mèche libre de tout corps étranger. Ne pas déplacer la bougie lorsqu'elle est en train de brûler ou lorsque la paraffine est encore liquide. Il est nécessaire d'allumer la bougie pendant environ 30 mn avant d'obtenir l'effet anti-moustiques. Interrompre l'utilisation avant que le produit soit entièrement fini (environ 5 mm de paraffine). Pour stopper l'efficacité biocide, éteindre la bougie et aérer la pièce.

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

**ATTENTION** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre anti-poison le plus proche. Eliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets. Eliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit.



### Composition de la bougie :

TRANSFLUTHRINE [CAS 118712-89-3] 2,04 g/kg.

**Date de péremption :** 4 ans après la date de production inscrite sur l'emballage.

**Type de préparation :** bougie.

**Type de produit :** insecticide TP18.

**N° de lot :** voir inscription sur l'emballage.

125 g



"Le contenu de cette fiche technique est susceptible d'être modifié par la société BRUNEL CHIMIE DERIVES".

Code article : **3014**

Date : **08 10 2014**  
FT.01 / Procédure AQ.10

S.A.S. BRUNEL CHIMIE DERIVES - CS 80206 - F 59445 Wasquehal cedex  
Tél. : 03 20 43 21 80 - Fax : 03 20 43 21 90